

VERS L'AUTO-GESTION

Pierre YVIN

Célestin et Elise Freinet ont ouvert aux éducateurs de nombreuses pistes dont « quelques-unes sont déjà des chemins, et même des routes nationales » (C. Freinet, *Educateur* n. 5, 1.12.47).

Les éducateurs de l'Ecole Moderne peuvent aujourd'hui offrir à leurs enfants une gamme variée d'outils, un riche éventail de techniques et d'activités :

- l'expression libre;
- les échanges interscolaires;
- la coopérative;
- le travail libre sous toutes ses formes, individualisé ou par équipes;
- la liaison permanente de l'école au milieu.

« Notre pédagogie, écrivait Freinet en 1931, cherche à embrasser toutes les forces de l'éducation et de l'enseignement, elle se défend d'être figée et parfaite, mais elle

veut être éminemment souple et prête à toute évolution vers le mieux. » Aujourd'hui cette évolution vers le mieux est possible, dans le sens de l'auto-gestion.

Cette organisation, basée sur l'auto-gestion, s'est mise en marche depuis la modeste école de Bar-sur-Loup. Et toutes les innovations apportées par Freinet ont souvent permis d'introduire à l'école des modèles d'auto-gestion.

La première : « Pour être tout à fait au niveau de l'enfant, pour vivre sa pensée et vibrer avec sa propre émotion, Freinet fait un acte qui restera un symbole: il enlève l'estrade qui lui donnait un inutile prestige et pose son bureau à même le sol, contre les tables de ses gamins ! » (Naissance d'une pédagogie populaire, t. 1, p. 35).

Mais au-delà de cette réalité matérielle indiquant sa volonté de dialogue avec

l'enfant, c'est en plaçant l'expression enfantine au centre de l'éducation que Freinet opère le renversement des valeurs pédagogiques admises jusque là. « *Dans l'ancienne école, en effet, l'instituteur instruit, parfois prétend éduquer ses élèves. Nous disons: c'est l'enfant lui-même qui doit s'éduquer, s'élever avec le concours des adultes. Nous déplaçons l'axe éducatif: le centre de l'école n'est plus le maître, mais l'enfant. Nous n'avons pas à rechercher les commodités du maître, ni ses préférences: la vie de l'enfant, ses besoins, ses possibilités sont à la base de notre éducation populaire.* »

Cette prise de position de Freinet, parue dans le numéro de décembre 1928 de *L'Imprimerie à l'École*, est l'orientation même de sa pédagogie.

L'expression libre est l'élément majeur de la pédagogie Freinet. La base de l'éducation n'est plus recherchée dans les livres, qui « *préparent la plupart du temps l'asservissement de l'enfant à l'adulte, et plus spécialement à la classe qui, par les programmes et les crédits dispose de l'enseignement* » (art. de *Clarté*, cité par E. Freinet in « *Naissance d'une pédagogie populaire* », t. 1, p. 40).

Mais par le texte libre, par le dessin libre, par la parole comme par le chant, l'enfant raconte, exprime ce qu'il ressent. Il crée, il invente... Au cours de ces activités d'expression libre, pouvant être étendues à l'enquête, à la conférence, l'enfant se soustrait à la domination de la pensée de l'adulte, il devient, avec l'aide de l'adulte, « maître » de son activité, il « auto-gère » son activité.

La correspondance interscolaire a été introduite par Freinet dès 1924. Elle suscite dans nos classes un élan de vie et d'enthousiasme. C'est dire que pour les maîtres des classes Freinet,

la non-directivité pose peu de problèmes. Nos enfants lisent et écrivent spontanément leurs lettres. Ils travaillent sans être poussés ni forcés.

La correspondance — technique fortement motivée — permet de résoudre en partie le problème des acquisitions scolaires en français (lecture, expression écrite).

C'est également à partir de l'activité découlant de la vie de la classe que se fait, dans nos classes Freinet, la base du travail mathématique. Sans contrainte, mais parce qu'ils en ressentent le besoin, nos enfants affrontent les problèmes vrais qui se posent dans une classe réellement coopérative, dans un milieu éducatif riche, en liaison avec les travaux manuels, le milieu (enquêtes), les expériences. La motivation, qui ne peut être apportée par un matériel de mathématique, nous paraît indispensable à toute activité intellectuelle, qu'il s'agisse de lecture, de français ou de mathématiques.

L'introduction d'outils, de techniques d'individualisation et de travail par équipes, permet, surtout depuis quelques années, de libérer davantage l'enfant du maître et du carcan scolaire et de faire perdre à la classe son aspect de conditionnement et de contrainte. Les enfants peuvent travailler librement, à leur rythme, aux heures qui leur conviennent. L'essentiel est de pouvoir leur offrir un travail qui les intéresse. On ne travaille réellement que lorsqu'on s'intéresse à ce que l'on fait. L'éducateur se doit donc d'être attentif aux lignes d'intérêt de l'enfant, ce qui lui évite d'être directif et d'intervenir pour mener les enfants où ils ne veulent pas aller. On conçoit que l'organisation complexe d'une classe Freinet, d'une classe-

atelier, ne peut être réglée par le maître. Elle suppose, de la part de chaque membre du groupe, l'esprit de responsabilité, d'initiative, d'entraide. Freinet, dès 1932, indique qu'« il est du devoir de l'instituteur de remettre l'économie et l'activité de la classe entre les mains des enfants, d'orienter ceux-ci vers une collaboration communautaire selon les techniques nouvelles de travail que nous préconisons, première étape vitale de la coopérative scolaire, qui s'épanouira un jour dans toutes les écoles libérées par la libération du prolétariat » (Naissance d'une pédagogie, t. 1, p. 201).

Et en 1939, à l'occasion du Congrès de la Ligue pour l'Éducation Nouvelle, il écrit, à propos de « l'école au service de l'idéal démocratique » : « L'idéologie totalitaire joue sur un complexe d'infériorité de la grande masse qui cherche

un maître et un chef. Nous disons, nous : l'enfant — et l'homme — sont capables d'organiser eux-mêmes leur vie et leur travail pour l'avantage maximum de tous. »

Ce que Freinet écrivait en 1939, reste plus vrai que jamais, mais surtout s'avère aujourd'hui plus réalisable. Grâce à l'évolution de la pédagogie Freinet, par la richesse des activités que le maître peut proposer aux enfants, une classe Freinet en auto-gestion est désormais possible.

Ce soubassement pédagogique constitué par l'ensemble des Techniques Freinet est nécessaire pour qu'une classe fonctionne en auto-gestion. Toute tentative de ce genre dans une classe dont le matériel éducatif est la salive, la craie, les manuels, dont les techniques de travail restent les leçons, les devoirs, n'est qu'un leurre.

Rôle du maître dans l'organisation matérielle et la vie communautaire de la classe

Ce n'est pas d'un bureau d'enfants hâtivement conçu, ni de l'institution de « conseils de classe » que dépend tout d'abord le fonctionnement démocratique de la vie de la communauté.

Tant qu'il n'y a pas de tâches à assumer, il est vain de faire nommer des « fonctionnaires ». De plus la chose paraît difficile en Perfectionnement : avoir des enfants capables de créer une nouvelle organisation, et de la diriger avec compétence !

Il appartient donc au maître de « parfaire, en collaboration avec ses élèves, l'organisation matérielle et la vie communautaire » (1) de sa classe.

Au début le maître installe progressi-

vement, avec les enfants, la classe atelier. Il organise minutieusement les ateliers, veille à leur disposition dans la classe, car il sait d'avance que les heurts se produisent quand l'espace est mal organisé.

Il propose aux enfants de nouvelles activités et il y participe activement.

Il n'hésite pas à apporter son aide technique aux différents ateliers, aux différents travaux.

Par l'exemple, par l'action, il s'efforce de faire acquérir à l'enfant des qualités d'ordre, de propreté, de lui donner le goût du beau, du travail bien fait.

Cette étape indispensable peut être assez longue pour certains enfants. Il cherche à leur éviter au maximum

les situations d'échec qui les paralysent et les découragent.

Ce sont les nécessités matérielles qui appellent la définition des responsables. Nécessité aussi pour le maître qui ne peut, seul, faire face aux multiples problèmes d'organisation, et qui ne se sent pas obligé de tout faire.

Ces responsables se découvrent petit à petit. Ils sont désignés par le groupe, en raison de leur compétence, qui, chez nous, leur est reconnue par la réussite d'une épreuve, sorte de « brevet », réel, parce qu'en liaison avec la vie de la classe. Par exemple, n'est pas responsable à l'imprimerie qui veut. Il faut être capable de bien composer, mais aussi de vérifier les composeurs du camarade, de préparer le tirage, et d'être gentil, coopérant.

Puis, les responsabilités étant créées, l'ordre naissant de la vie, il s'agit encore pour le maître d'habituer l'enfant à assumer sa responsabilité, à résoudre les difficultés qui se présentent à lui, en l'aidant efficacement, en compagnon actif, dévoué, généreux.

Parallèlement à cette prise en charge de l'organisation matérielle de la classe par les enfants, le maître s'applique à créer dans la classe un *climat de coopération, d'entraide, de solidarité*. Non par le prêche, par la leçon, mais par l'action, au sein de l'organisation nouvelle du travail. Il s'efforce d'amener les enfants à une collaboration communautaire.

Ce sont les nécessités matérielles qui amènent l'*institutionnalisation de la réunion de coopérative*: nécessité d'acheter du matériel, de s'organiser pour alimenter une caisse de coopérative, indispensable pour la pratique de

certaines activités (correspondance etc.)

La réunion évolue ensuite peu à peu vers le « Conseil de travail » où se fait le bilan à partir duquel s'élabore le plan de travail du lendemain.

La participation du maître, au conseil de coopé, est au début très active :

- il s'agit d'apprendre aux enfants à parler en ordre, à écouter celui qui parle,
- de veiller à ce que chacun s'exprime, de solliciter les avis,
- de lutter au besoin contre l'autoritarisme de certains enfants, et aussi contre l'esprit « moutonnier ».

Le but est de former les enfants à penser par eux-mêmes et de s'administrer coopérativement et d'une façon authentiquement démocratique.

Ce rôle d'animateur est ensuite confié à un enfant « responsable », mais pour le jour seulement, qu'il convient d'aider dans une tâche qui n'est pas facile, soit directement, soit au moyen d'une fiche-guide, pour lui permettre de mener les délicats débats à leur terme. Ainsi le maître permet à l'institution d'être, et aux enfants d'aller jusqu'au fond des débats. Ils prendront ainsi des décisions conformes à leurs désirs.

Certes, cet apprentissage de la vie communautaire ne se fait pas sans heurts, sans difficultés.

Il exige un maître tolérant, patient, car il a affaire à des enfants qui, malgré leur âge réel, ont un raisonnement d'enfants plus jeunes et manquent souvent de maturité intellectuelle, affective et sociale. Aussi ont-ils besoin de « tâtonner » plus longtemps pour se construire une conduite adaptée à la vie d'une collectivité.

« C'est pour l'enfant, écrit Freinet, toute une éducation à refaire, des modes de vie nouveaux à roder expérimentalement. Il faut que l'instituteur comprenne et admette la difficulté pour les enfants de cette sorte de mutation très laborieuse, qui est la même d'ailleurs que celle qu'il doit aborder lui-même pour devenir Ecole Moderne.

Il faut admettre dans ce processus les lois du tâtonnement expérimental, comprendre certains échecs, certaines impuissances, mesurer les efforts faits par tous, les progrès moraux et sociaux réalisés. »

Ce sont ces progrès que je mesure actuellement. Et pourtant la nécessité d'avoir un président de coopé n'est pas de celle qui se fait sentir. Mais je ne m'inquiète pas. Ce que je trouve positif, c'est que chaque membre de la communauté (le maître y compris) apporte sa part, sa contribution au fonctionnement démocratique de l'institution.

Sans une organisation du travail, librement consenti, choisi, pris en charge par le groupe, on ne peut attendre de changement dans la mentalité des enfants. De cette organisation naît une atmosphère nouvelle.

Ce ne sont certes pas les enfants qui

peuvent seuls créer cette organisation nouvelle, mais ce n'est pas non plus au maître de l'imposer, quitte à avoir à son service un président de coopé qui risque parfois de devenir une sorte de Kapo...

Mais c'est au groupe maître-élèves de réaliser la nouvelle organisation, en collaboration. Si la part du maître est grande au départ, celui-ci s'efface progressivement, sans jamais disparaître.

Et d'ailleurs, comment pourrait-il disparaître quand les enfants réclament son aide, son *autorité* technique, objective, basée sur son statut d'adulte « authentique ».

Le maître est celui qui possède le savoir, à qui on peut s'adresser quand on veut, avec qui on communique à tout moment.

Et il reste celui qui, « en définitive, assure le règne souverain et harmonieux du travail » (1).

P. YVIN

(1) G. Freinet: *Education du Travail*, p. 271.

PROPOS SUR LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Un livre grave, profond, décisif, écrit par des jeunes, pour des jeunes et qui fait la preuve de toutes les ressources, de toutes les perspectives d'action et de culture, incluses dans la *Pédagogie Freinet*.

(Voir *Educateur* n° 3 de décembre 1968, page 68).